



EDITORIAL

La Semaine européenne du développement durable a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2018. Cette manifestation annuelle d'ampleur européenne a pour objectif de promouvoir le développement durable et ses enjeux.

Pour l'édition 2018, la thématique retenue était « **Villes et Territoires de demain** ». Un large choix d'événements (conférences, expositions, visites de sites, etc.) a été proposé au public afin de découvrir et de faire connaître partout en Guadeloupe les initiatives territoriales, urbaines et architecturales innovantes, ainsi que les pionniers de la construction de notre futur cadre de vie !

FOCUS

...MISE À JOUR DE LA RTG ET DU DPEG

La Réglementation Thermique de Guadeloupe (RTG) a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en tenant compte des spécificités locales de notre archipel. Elle s'articule autour de plusieurs axes, dont le Diagnostic de Performance énergétique de Guadeloupe (DPEG).

La mise à jour de la RTG et du DPEG, qui en sont à leurs troisièmes versions, vise à réajuster les exigences réglementaires, et à déployer de nouveaux outils numériques, qui viendront aider les différentes parties prenantes (architectes, concepteurs, constructeurs, diagnostiqueurs) pour une meilleure prise en compte de la réglementation.

Cette mise à jour s'inscrit dans la démarche de la Région Guadeloupe visant à une meilleure maîtrise de la demande en énergie du territoire, en améliorant la qualité énergétique des bâtiments, et le confort des occupants.

(Source : Région Guadeloupe)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude de l'OREC a permis de proposer une **définition de la précarité énergétique en Guadeloupe** : « *Est en situation de précarité énergétique un individu qui ne dispose pas des ressources économiques, sociales, ni des compétences techniques et administratives nécessaires pour maintenir un niveau de dépenses liées au transport et à l'énergie domestique adapté à son niveau de vie et/ou pour disposer d'un environnement sociotechnique ne portant pas atteinte à l'intégrité de sa personne.* »

(Source: OREC)



RETOUR SUR

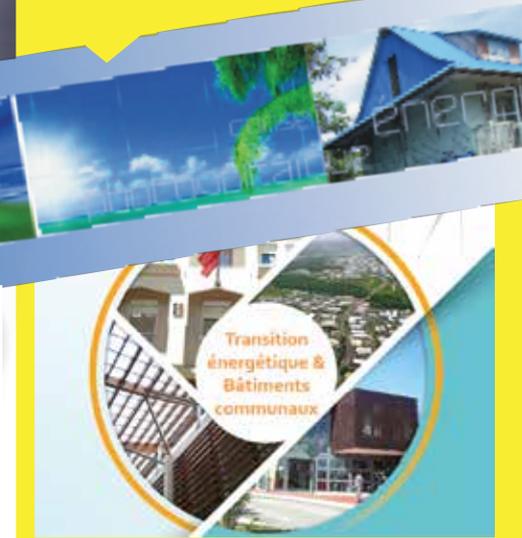
LES ATELIERS TECHNIQUES CEP 2018

Au mois de mai dernier s'est tenue la 8ème édition des Ateliers Techniques CEP, organisée par le CAUE, en partenariat avec l'ADEME, la Région Guadeloupe, EDF Archipel Guadeloupe, l'Europe et le CNFPT, autour de la thématique : « **Transition énergétique & Bâtiments communaux** ».

Ces rencontres techniques, destinées aux élus, cadres et agents des collectivités locales, se sont déroulées en deux conférences d'information, de sensibilisation et d'échanges, le 23 mai 2018 au Mémorial ACTe à Pointe-à-Pitre et le 25 mai 2018 à l'Hôtel de Ville de Vieux-Habitants.

Avec la participation de plus d'une quarantaine de personnes, représentant quinze collectivités guadeloupéennes, ces rencontres ont connu une forte mobilisation et implication de l'ensemble des acteurs, permettant ainsi des débats de qualité autour d'un sujet d'actualité.

Ces ateliers coïncidaient avec la quatrième édition du « Joli mois de l'Europe » qui se déroulait aussi au mois de mai 2018. Cette opération, à l'initiative de la Cellule Europe Partenariale du Conseil Régional de la Guadeloupe, regroupe en effet tous les



événements qui avaient lieu durant le mois de mai, autour de La Fête de l'Europe (9 mai, date anniversaire de la déclaration de Robert Schuman).

L'objectif de ce Joli mois de l'Europe en Guadeloupe était de sensibiliser les Guadeloupéens sur la place qu'occupe l'Europe dans leur vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle le CAUE a été invité, comme d'autres entités en Guadeloupe, à se joindre à cette initiative européenne pour faire connaître ses actions, en l'occurrence, le Conseil en Energie Partagé.



LES ATELIERS TECHNIQUES CEP 2018

SCÉNARIO DE PASSAGE À L'ACTE

On remarque trois scénarios typiques, qui permettent à une collectivité de s'engager dans une politique d'optimisation énergétique de son patrimoine.

- Une **volonté politique** affirmée est souvent à l'origine de la mise en place d'une telle démarche. Portée par le maire ou l'un de ses adjoints, elle débouche sur la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs et s'inscrit dans une démarche plus globale au niveau du territoire de la commune ou de la communauté.
- Dans un certain nombre de cas, **les services techniques** sont à l'origine de la démarche. A partir d'une approche progressive et prudente, ils parviennent à convaincre les décideurs politiques de la pertinence d'une démarche de transition énergétique.
- Un troisième scénario correspond à l'expression d'une **dynamique du territoire** qui a un effet d'entraînement sur les collectivités locales, y compris pour les plus « petites » d'entre-elles.

Ces trois scénarios ne s'excluent pas mutuellement, et dans les cas les plus favorables, ils se développent de manière simultanée. Néanmoins, le déploiement d'un seul d'entre eux peut constituer un élément déclencheur permettant aux collectivités d'adopter des comportements et des stratégies plus volontaristes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'analyse des politiques menées par les collectivités met en évidence l'existence de bonnes pratiques qui, si elles se généralisaient, contribueraient à une accélération significative de la transition énergétique au sein des collectivités locales.

Les grands thèmes autour desquels peut se structurer une démarche ambitieuse :

1. **Connaître le parc de bâtiments**
2. **Dédier des ressources spécifiques**
3. **Inscrire une tactique des petits pas dans une vision globale**
4. **Transformer les contraintes financières en opportunité**
5. **Exploiter les opportunités de mutualisation**
6. **Privilégier la transversalité des démarches**
7. **Optimiser les relations contractuelles**
8. **Informier pour agir**

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUES ET FINANCIERS

L'ensemble des relais territoriaux, soutenu par l'ADEME, la Région Guadeloupe et EDF Archipel Guadeloupe, et plus particulièrement le Conseil en Energie Partagé (CEP) peuvent aider techniquement les collectivités, à œuvrer pour une transition énergétique dans leurs bâtiments.

Par ailleurs, le CNFPT propose également aux agents territoriaux, des formations autour de cette thématique, à savoir :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics
- Vers des bâtiments à énergie positive

En matière d'accompagnement financier et dans la continuité de la politique énergétique

RETOUR D'EXPIÉRIENCE DE LA VILLE DE PETIT-BOURG

La Ville de Petit-Bourg a présenté la démarche mise en œuvre autour des orientations du développement de son territoire sur des principes de développement durable (AAP Ecoquartier, AEU2, etc.).

En effet, Petit-Bourg a organisé ses services avec une transversalité forte au sein du pôle Technique, ceci afin d'avoir une prise en compte commune des objectifs environnementaux et de développement durable dans l'ensemble de ces projets.

Concernant le patrimoine bâti de la Ville, deux projets ont été exposés :

- la rénovation de la cuisine centrale
- la construction de la Cité administrative

et environnementale régionale, la Région Guadeloupe et l'ADEME en co-financement avec les Fonds Européens FEDER lancent régulièrement des appels à projets (AAP), qui peuvent soutenir les actions des collectivités, on peut noter en particulier les deux suivants :

- AAP Bâtiment exemplaire en neuf et rénovation énergétique
- AAP Développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation

De plus, EDF Archipel Guadeloupe propose également des dispositifs d'accompagnement pour les projets neufs et les rénovations importantes.

MERCREDI 23 MAI 2018 AU MÉMORIAL ACTE À POINTE-À-PITRE



VENDREDI 25 MAI 2018 À L'HÔTEL DE VILLE DE VIEUX-HABITANTS



CONTACT ET INFORMATIONS

Directeur de la publication : Jack SAINCILY - Directeur

Responsable d'édition : Arsène FARAUX - Directeur adjoint

Rédaction : Joël PAUL - Conseiller en Energie Partagé (CEP)

Publication : CAUE de la Guadeloupe

Conception et réalisation : Nicolas CHRISTOPHE

Impression : Grand Large

Dépôt légal : Janvier 2012

Numéro ISSN : 2276-1810

Date de parution : Juillet 2018

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46

Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex

Tél : 0590 81 83 85 - Port. : 0690 73 99 77

Mail : paul.j@caue971.org

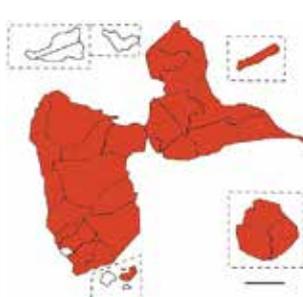
Secrétariat : contact@caue971.org

Web : www.caue971.org

COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU DISPOSITIF CEP

Au 01/07/18, 33 collectivités* sont adhérentes au CEP. Elles bénéficient gratuitement d'un accompagnement technique pour leurs projets d'efficacité énergétique.

* Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Baillif, Bouillante, Cap Excellence, CANBT, CANGT, Capesterre Belle-Eau, Capesterre M/G, CARL, CCMG, Conseil Départemental, Deshaies, Désirade, Gosier, Gourbeyre, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-Claude, Saint-François, Saint-Louis M/G, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.



Le CEP bénéficie du soutien technique et financier de :



Le CAUE est membre de la FNCAUE
www.fncaue.fr